

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 MARS 2010.

COMMISSIONS ET SYNDICATS

Maternelle

Le budget 2010 a été voté le 18 février. La participation des communes passe de 65,50 à 67,21€ par habitant ce qui fait pour Saint André sur Orne une somme de 127 167€. Divers travaux ont prévus : installation d'un jeu de cour, réfection du tapis de jeux, carrelage pour remplacer le sol plastique usé, mise en conformité électrique de la mezzanine.

Ecole de musique et de danse

Les effectifs passent de 95 à 97 élèves dont 13 en danse classique, la danse de salon n'est pas reconduite. Le budget a été voté et s'équilibre à hauteur de 121 002€ en recettes et dépenses. La participation de la commune s'élève à 20 856€.

Travaux

Ateliers communaux : les travaux de désamiantage sont effectués, le maçon va intervenir, il n'y a pas de problème particulier.

Salle de tennis de table : le système de chauffage est obsolète et doit être remplacé. Parmi les devis reçus, le conseil retient celui de l'entreprise Larcher (mieux disant) pour une somme de 3667,68€

Elagage : il va être bientôt terminé, toutes les branches seront ramassées par l'entreprise.

RD233 (route d'Etavaux) : les travaux sont bien avancés, la pose de l'enrobé est prévue la semaine prochaine. La durée des travaux devrait être un peu moins longue qu'annoncée.

Effacement des réseaux lotissement de la Vigne : le SDEC vient de nous informer qu'il ne pourra pas intervenir comme prévu avant l'été à cause des retards occasionnés par la longue période d'intempéries.

Jardins familiaux : la pose des abris devrait commencer mi mars, tous les autres travaux sont programmés. La réfection de la RD233 a permis de récupérer de la bonne terre qui a été étendue sur le terrain des jardins. Nous allons reprendre contact avec les responsables de l'association.

Cimetière : nous sommes en attente de devis pour la relève de certaines tombes et les aménagements prévus, un seul est arrivé pour 6500€ environ. Une étude est menée pour l'installation d'un colombarium.

Animation – jeunesse – cadre de vie

Jumelage : le comité de pilotage s'est réuni une nouvelle fois pour traiter d'un séjour des jeunes cet été à Stockstadt. Initialement prévu en juillet, il est reporté en août. Une rencontre des animateurs Allemands et Français est envisagée en mai. Il est possible d'avoir des aides du Conseil Régional.

Par ailleurs, une rencontre entre les écoles de musique devrait avoir lieu le 29 mars pour aboutir à une venue de l'école de Stockstadt en 2011 pour un concert.

Conseil enfants : il n'a pas eu lieu avant les dernières vacances à cause des intempéries, il se réunira le 11 mars en remplacement.

Local jeunes : une rencontre avec les Francas du Calvados qui assurent cette activité est prévue le 5 mars pour faire le point sur les activités proposées, les problèmes rencontrés et les perspectives et projets d'avenir ;

POINT SUR LE BUDGET

Même si la perte occasionnée par la suppression de la taxe professionnelle (TP) sera intégralement compensée par l'Etat pour l'année 2010, nous n'avons aucune lisibilité pour les années à venir. De ce fait, la prudence est de rigueur et nous devons veiller à maîtriser encore plus les dépenses de fonctionnement pour éviter si possible d'augmenter la pression fiscale locale.

Une première version du budget a été présentée, elle intègre tous les travaux et aménagements nécessaires. Les recettes de fonctionnement s'élèveraient à 1 416 000€ pour 1 290 000€ de dépenses. En investissement, le budget s'équilibre à 974 000€. Il n'est pas envisagé d'augmenter les impôts pour 2010. Ce budget va être affiné et sera voté le 22 mars. Il vous sera présenté dans le prochain bulletin municipal.

INFORMATIONS DIVERSES.

RAM « Les Pit'chouns »(relais assistantes maternelles) : la fréquentation est très bonne dans les divers ateliers, de nombreux contacts sont pris au siège du relais. L'inauguration aura lieu le samedi 13 mars à 11h00 dans le local de May/Orne en présence des responsables de la CAF, de la Mutualité Française et du Conseil Général.

ZAC Porte de la >Suisse Normande : une rencontre a eu lieu avec la Shéma pour faire le point sur les choix d'aménagement de la partie située de l'autre coté du Bd Ostégui pour être opérationnels dans 3 à 4 ans. Sur les autres tranches, les demandes de permis de construire vont pouvoir être bientôt déposées.

Vallon II : le Maire a contacté l'entreprise Francelot pour faire avancer la réception de ce lotissement.

Carrière d'Etavaux : le nouveau responsable de l'exploitation est venu en mairie présenter les travaux en cours et les prochaines évolutions. Il souhaite un dialogue constructif pour traiter des nuisances qui pourraient être occasionnées, il envisage de rencontrer des représentants de l'association de défense de l'environnement pour évoquer la situation vis à vis d'Etavaux.

Communauté de communes : une nouvelle commune, Rocquancourt, vient de nous informer de son accord à notre demande d'adhésion à la CDC de Plaine Sud de Caen.

Présence verte : cette association nous propose de passer une convention qui permettrait aux habitants d'obtenir des tarifs préférentiels pour ses services, en particulier la téléassistance qui favorise le maintien à domicile des personnes âgées, isolées ou handicapées. Il n'y a pas d'engagement financier pour la commune ni de clause d'exclusivité au bénéfice de Présence Verte. Après discussion, le Conseil décide de passer cette convention avec l'association.

Stationnement rue Bisson: trop souvent de nombreuses voitures sont stationnées sur l'aire de retournement (surface où les véhicules de secours peuvent faire demi tour) au bout de la rue Bisson, gênant ou bloquant le passage de gros véhicules. Le stationnement y est interdit. **Si ce stationnement illicite devait continuer, nous ferons appel à la gendarmerie pour faire respecter la réglementation.**

Télévision numérique terrestre : elle sera effective à compter du 9 mars, vous devrez rechercher impérativement tous les canaux des chaînes même si vous avez la TNT depuis longtemps. En effet certaines chaînes vont changer de canal. Pour toute question vous pouvez appeler le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local) de lundi au samedi de 8h à 21h. Des aides financières sont possibles sous conditions de ressources.